

JEUDI

2 JANVIER 1834.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BAREUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet Littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 103. Et à l'Office de Correspondance de MM. LEPELLETIER ET C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



TROISIÈME ANNÉE.

285.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est :

| POUR LYON. | | POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER. | |
|-------------|-------|--------------------------------------|-------|
| Trois mois. | 7 fr. | Trois mois. | 9 fr. |
| Six mois. | 15 | Six mois. | 17 |
| Un an. | 25 | Un an. | 35 |

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

Étrennes à mes Amis.

Parbleu! je me trouve bien embarrassé. Voici le premier jour de l'an, voici ce jour solennel où le mensonge est à la hausse, où l'hypocrisie se farde la joue, où Judas contracte ses lèvres. Cependant c'est aussi le jour où se donnent quelques franches ambrassades, où quelques vrais amis se serrent la main, où le cœur aimant cherche à se révéler dans de petits cadeaux... Mais, à qui diable ferai-je des cadeaux? Je n'ai ni père, ni mère, ni femme, ni maîtresse; je suis réellement embarrassé. Pourtant un jour de l'an sans cadeaux, c'est un aveugle sans bâton ou un roi sans liste civile, ou un évêque sans nièce. Il faut absolument que je fasse mes petits cadeaux.... mais à qui, encore une fois? A qui? à mes amis de Paris, car j'en ai là de bons et loyaux qu'il m'aurait été pénible d'oublier. Voilà qui est décidé, je vais entrer chez le premier confiseur venu, je trouverai bien ce qu'il leur faut.

Confiseur, n'auriez-vous pas dans votre magasin quelque petit état de siège? — Pardonnez-moi, monsieur, en voici un en sucre candi bien confectionné. — Combien l'état de siège? — Trois francs. — C'est un peu cher; mais n'importe, un état de siège est chose curieuse; mettez-moi cela à part. Et ce petit fort détaché en caramel, combien? — Trente sous, et huit francs la collection complète. — Ce n'est pas la peine de s'en passer. Faites un paquet de l'état de siège et de la collection des forts détachés. Bien. J'écris dessus: *A mon bon ami Louis-Philippe.*

Maintenant, combien me demanderez-vous de ce boulet de vingt-quatre en crème soufflée? — Pas moins de quinze sous. — C'est un marché d'or. — Pliez-moi cela délicatement. Bon! j'écris dessus: *A mon excellent ami Rosolin.*

Oh! oh! que vois-je ici? N'est-ce pas une seringue en chocolat? — Pardonnez-moi. — Combien la seringue? — Quatre francs. — Diable! — Ah! monsieur, je vous ferai observer que cette seringue est à canule volante, admirable invention découverte tout récem-

ment par M. de Quatremères, à l'usage du juste-milieu. — Une canule volante! c'est bien différent. Embalquez-moi la seringue. Très bien! J'écris dessus: *A mon délicieux ami Lobau.*

Et ces vingt-sept têtes à moustaches que j'aperçois plus loin, combien m'en demanderez-vous? — Cinq francs par tête. — Cinq francs par tête! mais vous allez me ruiner, mon cher confiseur. Comment voulez-vous qu'un pauvre diable de prolétaire.... — Monsieur, c'est la meilleure acquisition que vous puissiez faire; jamais rien de plus exquis n'est sorti de mon laboratoire, et je vous jure qu'à tout autre que vous.... — Flatteur! mais au reste, il faut sacrifier quelque chose pour ses amis. Enveloppez soigneusement ces vingt-sept têtes dans un galant papier. J'écris dessus: *A mon tendre ami Persil.*

Ma foi, cette dernière emplette a épuisé ma bourse, et pourtant j'avais une foule d'autres cadeaux à faire. J'aurais bien voulu envoyer cet écarpin en sucre glacé à mon brave ami Dupin; ce berceau en pastilles, à mon serviable ami Bugeaud; ce cierge en sucre fondu, à mon constant ami Soult; cette compote de légalité, à mon harmonieux ami Viennet; cette marmelade de fonds secrets, à mon probe ami Thiers; ce griffon à l'eau de rose, à mon silencieux ami Barthélemy.... — Mais, bah! il ne me reste plus en poche que de la bonne volonté, et le confiseur ne veut pas se payer de cette monnaie. Ainsi donc, mes amis, ce sera pour une autre fois; je vous promets de faire tous mes efforts pour vous donner des preuves plus positives de l'amitié que je vous ai vouée, et j'espère que le jour approche où je pourrai vous faire à tous un cadeau proportionné à vos mérites, et que depuis long-tems vous méritez si bien.

Propagande démocratique.

Il y a long-tems que la vente publique des écrits républicains est organisée à Paris et dans les principales villes de France; cependant le peuple de Lyon,

digne par son patriotisme et son intelligence admirable de tous les bienfaits de la presse, réclamait aussi une semblable institution. C'était pour répondre à ce besoin déjà vivement senti que nous avons songé à établir à Lyon une propagande semblable à celles qui existent. Nous pensions faire acte de bons citoyens en contribuant de tous nos efforts à répandre les lumières ; mais M. le procureur du roi en a jugé bien autrement, lui agent docile de la volonté immuable qui depuis trois ans pèse sur nous. Toutes les formalités exigées par la loi avaient été remplies par nous. Hier nos porteurs, revêtus de leurs blouses bleues à ceintures tricolores, coiffés du chapeau de feutre verni, se disposaient à se mettre en route, lorsque M. Bardez, commissaire de police, est venu, de par M. l'avocat du roi, saisir les brochures que nous devions mettre en vente. Pourtant elles ne renferment pas un seul mot, pas une seule syllabe qui puisse donner matière à un procès. Nous méfiant, avec juste raison, des dispositions peu bienveillantes du parquet à notre égard, nous avons eu le soin de ne livrer à l'impression que des écrits publiés depuis long-temps, et qui se vendent publiquement à Paris sans avoir donné lieu à aucune poursuite.

M. Chegaray a répondu à nos justes observations, que les écrits pouvaient devenir séditieux par la manière dont ils étaient distribués, et qu'ils le devenaient selon le temps et les lieux. Nous répétons ici ces aimables plaisanteries de notre farceur de procureur du roi, sans leur donner plus d'importance qu'elles n'en méritent. La vérité que l'on n'a pas osé nous dire, c'est que MM. du juste-milieu espèrent, à force de tracasseries et de petites vexations, lasser notre patience et nous forcer à renoncer à notre projet ; eh bien ! qu'ils se détrompent, nous ne faillirons pas à notre mission. Pour ôter à nos ennemis jusqu'au moindre prétexte de saisie, nous allons faire venir des brochures dont les éditeurs ont été acquittés par le jury ; nous verrons bien si on aura l'impudeur de s'autoriser de la loi pour nous en dépouiller. Dans ce cas, nous avons devant les yeux l'exemple d'un homme de cœur, M. Hedde, rédacteur du *Bon Sens* : nous le suivrons, et comme lui nous serons prêts à repousser l'arbitraire par la force. Qu'on y songe bien, dans le peuple il y a pour notre œuvre de puissantes sympathies, et nous sommes décidés, s'il le faut, à descendre nous-mêmes sur la place publique pour y défendre notre droit. Là nous saurons enfin si la justice n'est qu'un mot dont les magistrats puissent impunément se jouer. Là nous éprouverons si les agens stipendiés du pouvoir, si ses ignobles valets ont autant de courage que d'effronterie.

Elle va mourir.

Les médecins l'ont abandonnée.

Ses amis lui ont dit : Vous garderez la chambre jusqu'à l'année prochaine. D'ici-là nous vous préparerons une autre chambre, et vous ne mourrez pas.

Elle a cru ses amis, la vieille folle, comme elle les croit lorsqu'ils lui disent : Vous êtes jeune, vous êtes forte.

Elle jeune, bon Dieu ! Mais à travers tous ces brillans oripeaux dont elle se couvre, ne voyez-vous pas ces membres décharnés ? Et sous cette couche de fard, n'apercevez-vous pas ces rides profondes ?

Elle se croit jeune, pourtant. Voyez ces bipèdes ba-

riolés de cordons et de dorures. Ecoutez la vieille décrépite, elle vous dira : Voilà mes amans, ils se disputent mes faveurs. Si je dis un mot, ils sont à mes pieds, et pour me plaire, ils se vautreront dans la fange. Insensée ! dans cette fange il y a de l'or.

Elle se croit forte, la vieille folle ; et n'allez pas lui dire : Vos membres affaiblis peuvent à peine vous soutenir, votre existence est toute galvanique : elle déchaînera contre vous ses infames souteneurs.

Elle était méprisable, elle n'est plus que ridicule. Naguère encore, elle venait seule dans la rue se montrer au public ; maintenant elle se cache, ou si par fois elle sort, vous la verrez toujours entourée de ses valets prêts à se jeter sur l'insolent qui oserait se moquer d'elle.

On tremblait autrefois en sa présence : aujourd'hui tout le monde lui rit au nez.

Les enfans crayonnent ses traits sur tous les murs ; il n'en est pas un qui, en la voyant paraître, ne lui dise : Veux-tu te cacher, vieille folle.

Si elle sort pendant le carnaval, on lui crierait : Oh ! la chianlit.

Oh ! dites-moi, lorsqu'on est descendu à ce degré d'humiliation, la mort n'est-elle pas un bienfait ? Et pourtant elle se cramponne à la vie ; et si pour prolonger de quelques jours sa misérable existence, ses amis lui disent : *Il vous faut quelques bains de sang humain !* elle n'hésitera pas.

Et pourtant elle râle la mort.

Oui, vieille prostituée ; oui, tu vas mourir ; mourir honnie et méprisée, mourir enragée ; mais cette fois tu ne mordras personne, tu n'a plus de dents.

Oui, tu vas mourir, et ceux que tu appelles tes amans, ces souteneurs avilis, gorgés par toi d'honneurs et de richesses, abandonneront ton lit de douleurs, lorsqu'ils auront perdu l'espoir de te conserver à la vie. Heureuse encore s'ils ne te couvrent pas de boue, pour se montrer dignes des faveurs de ceux qui te succéderont.

A eux des faveurs ! Mais ne sont-ils pas tes complices ? N'ont-ils pas encouragé tes prostitutions ? N'ont-ils pas partagé le prix de ta honte ?

A eux des faveurs ! Mais ces trésors qu'on t'avait confiés pour les répartir entre tes enfans, ces trésors n'étaient pas à toi. Ils le avaient bien, eux, et pourtant, lorsque tu leur disais : Voilà le prix de vos services, ils y puisaient à pleines mains.

Et lorsqu'ils se présenteront à nous, couverts d'or et de boue, nous leur accorderions des faveurs ? Mais ne sont-ils pas aussi méprisables que toi ?

Oh ! qu'après ta mort ils se cachent bien ; car il est une seule faveur à laquelle ils peuvent prétendre. Nous les oublierons.

Quant à toi, vieille prostituée, à la face cadavéreuse, au teint livide et blafard, entends-tu le glas de la mort ?

Oh ! oui, tu vas mourir. Tes héritiers ont déjà fait imprimer les billets de faire part.

Tiens, lis :



Citoyen,

Très haut et très puissant seigneur *Monopole*, et très haute et très puissante dame *Corruption*, son épouse, ont la douleur de vous apprendre la mort de leur fille aimée.

Le convoi aura lieu aujourd'hui même, attendu l'état de putréfaction du cadavre.

Après une messe servie par M. *Soult*, et dans laquelle monseigneur de *Talleyrand* officiera pour cette fois seulement, M. *Persil* prononcera l'oraison funèbre de la défunte.

M. *Lobau* conduira en grande pompe le cortège jusque sur la route de Cherbourg.

Un *De profundis*, s'il vous plaît.

QUE DIRONT-ILS ? QUE FERONT-ILS ?

Au milieu de l'indifférence et du mépris qui l'environnent, le corps législatif vient de s'assembler. — Chaque élu du monopole a pris son rang dans cette triste cohue de consciences impopulaires; chaque mandataire à cinq cents francs est venu s'asseoir gravement sur son banc, et a juré soumission et fidélité au système déplorable qui pèse sur la France. — Que diront-ils ? que feront-ils, tous ces eunuques du pouvoir ? Le pays n'est-il pas assez humilié ? le peuple assez grevé d'impôts ? Le squelette de liberté que l'on nous donne, n'est-il pas assez décharné ?... On dit, en effet, que l'indépendance du jury trompe trop souvent les intentions de la pensée immuable ; les sergens de ville se plaignent de ne pouvoir pas empoigner assez impunément les citoyens inoffensifs ; les ministres, et même un auguste personnage, dévorent avec impatience les justes avanies dont les couvre chaque jour la presse républicaine. On dit aussi que les coalitions d'ouvriers, en ouvrant une nouvelle route au progrès, épouvantent ces avides privilégiés qui transmuient en or la boue du *statu quo* où se traîne la société actuelle ; on dit enfin, que le conseil suprême est vivement alarmé de la pose franche et hardie de la société des *Droits de l'Homme* devant l'opinion publique : c'est un horrible cauchemar pour la camarilla, et elle redoute avec raison une substitution inévitable... A l'œuvre, donc ! consciencieux défenseurs de la plus mesquine des monarchies ! à l'œuvre, donc ! députés incorruptibles, que la plus frêle des dynasties appelle à son aide ! à l'œuvre, vous dis-je !... car, pour affermir sur sa base ébranlée l'impur système du 9 août, vous aurez besoin de toutes vos forces. L'*Hydre* populaire qui dévore vos jours et allonge vos nuits souffocantes, l'*Hydre* populaire s'élève comme une trombe immense, et attire dans son tourbillon rapide tout ce que la France renferme de cœurs palpitans et de têtes généreuses. Ses principes, ses dogmes, ses intérêts, sont en dehors de vos discussions oiseuses ; elle veut de l'énergie, et vous ne respirez que la peur ; elle veut du progrès, et vous ne faites que reculer ; elle veut les droits de tous, et vous ne servez que le monopole.... Allez, je vous le dis, vous êtes inutiles. Que lui importent vos assemblées et vos fangeux débats ? Le peuple ne veut, ni n'attend rien de vous. — Votre Chambre législative est semblable au temple de la Sibylle : qu'y trouve-t-on à l'entour ? le désert et un marais.

Cependant, au milieu de cette tourbe, il se trouve quelques hommes que le pays réclame et adopte comme ses élus : ceux-la n'ont jamais transigé avec la vertu, ni méconnu la voix du peuple. Minorité imperceptible, si l'on ne compte que les têtes ; majorité immense, si l'on met dans la balance l'opinion universelle qu'ils représentent ; ils ressemblent à ces brillantes constellations qui absorbent dans leurs rayons étincelans toute cette multitude d'étoiles blafardes qui les environnent. — Honneur à vous, députés républicains ! une carrière pénible et belle vous est ouverte ; suivez-la sans détourner la tête ; car, vous savez que le peuple est derrière vous. Témoin des vos généreux efforts, il saura vous en tenir compte, et quand vous croirez que le jour suprême aura lui, appelez-le !... — Il ne faillira pas à votre voix !

Lyon.

Mardi dernier, à dix heures trois quarts, suivant l'habitude, tout était en mouvement dans la cour de l'hôtel des postes ; le courrier se hâtait de placer sur la voiture de Paris toutes les dépêches ; il criait aux voyageurs de prendre leurs places. Enfin, sur le coup de onze heures, le postillon était à cheval, il ne manquait rien à l'ordre de la voiture légère ; on attendait la seconde à laquelle devait retentir le cri du départ... Mais, bien des embrassements et des recommandations de supplément avaient été reçus et rendus entre les voyageurs et leurs amis, et on ne parlait pas de partir ! Le courrier allait, venait, d'un bureau à un autre, cherchant, appelant un des premiers employés de l'administration dont il lui fallait nécessairement la signature ; mais, tous ses efforts pour le trouver étaient vains l'employé était absent !... Les voyageurs se fâchent, le courrier crie ; tout le monde convient que le mauvais état des routes prolonge déjà assez le temps du voyage, et qu'il est malheureux d'être encore retardé par un employé bien rétribué cependant pour être exact. Mais tout cela ne fait pas arriver celui qu'on attend si impatiemment. Ce n'est qu'à une heure du matin qu'il vient sans se presser, et que la voiture peut enfin partir !... Cet exact employé dont nous regrettons de ne pouvoir fixer précisément le titre distinctif, revenait paisiblement... du bal !...

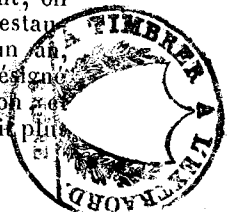
— Un des membres du comité lyonnais de la *Société des Droits de l'Homme*, se trouvant de passage à Valence et à Romans, y a définitivement installé plusieurs sections de la Société. A ce sujet, des réunions de patriotes ont eu lieu dans ces deux villes. A Romans, un banquet improvisé a eu lieu. — Tout se passait avec l'ordre ordinaire aux réunions républicaines, lorsque tout-à-coup le préfet du département arrive en poste, accompagné d'un capitaine de gendarmerie. Il se rend au café où les patriotes romans étaient réunis dans le moment, et demeure d'abord tout stupéfait de trouver les chefs des premières maisons de commerce de Romans fraternisant avec les prolétaires, et donnant tous ainsi l'heureux exemple de l'union républicaine. Mais M. le préfet se rassure ; il veut faire subir des interrogatoires ; on méconnaît son autorité. L'arrestation d'un citoyen de Valence et du citoyen de Lyon est ordonnée ; on empêche son exécution. La force armée est appelée, elle refuse d'agir. Enfin, grâce aux bizarreries et incompréhensibles lubies de M. le préfet de la Drôme, le tumulte menace de devenir sérieux ; mais le calme des républicains sauve tout ; l'ordre se rétablit en une minute. — Un compte-rendu de ce qui s'est passé à Valence et à Romans pendant ces deux journées, va être publié par la *Société des Droits de l'Homme* de la Drôme ; il renfermera des détails fort curieux et fort piquans sur l'équipée du préfet. — En définitive, le résultat obtenu par l'autorité est la mise en accusation d'un citoyen devant le tribunal correctionnel, et du citoyen de Lyon, devant la cour d'assises. — Pour les patriotes, les résultats sont immenses.

Nous recevons d'un ouvrier forisien la lettre ci-dessous. En lisant la narration des faits qu'elle contient, on se croira transporté au meilleur temps de la restauration ; mais on se souviendra qu'il y a plus d'un an que le gouvernement sous lequel nous vivons fut désigné universellement sous le nom de *quasi-restauration* et que le chemin qu'il a fait depuis lors autoriserait plutôt que la suppression du *quasi*.

A M. le rédacteur de la *Glaneuse*.

Melley près Roanne, le 22 décembre 1855.

Comme votre journal est le défenseur des pauvres ouvriers, je viens vous prier, au nom d'un grand nombre de ceux qui habitent



soit cette commune, soit celles environnantes, d'insérer le récit suivant, pour faire connaître à quels outrages viennent d'être livrés les restes unanimes d'un citoyen.

Le 14 décembre, à 5 heures et demie du soir; quelques-uns des malheureux ouvriers qui sont occupés aux travaux du canal de Digoin à Roanne, traversaient la commune de Melley, portant à l'église le corps de l'un d'eux décédé subitement la veille. Le convoi n'était précédé d'aucun prêtre, parce que le défunt étant décédé sans confession, M. le curé avait refusé ses services! Lorsqu'on arrive à l'église, on apprend que le curé en refuse l'entrée; mais comme on prend cette défense pour injuste et arbitraire, on se dispose à pénétrer dans l'église. Alors, le curé paraît, s'élançant sur le seuil de la petite porte et repousse violemment ceux qui veulent entrer. Le choc fait chanceler ceux qui portaient le mort et qui se trouvaient déjà parvenus au haut d'un petit escalier. Le cercueil tombe..... de mauvaises planches dont il était formé, se brise et laisse voir une partie du cadavre!... — D'un bâtiment dans lequel je travaillais, j'avais été témoin de toute cette scène; pénétré d'indignation, je m'élançais vers l'église et reproche vivement au curé son indigne conduite. — « Qui êtes-vous, s'écrie-t-il en colère, pour me donner ainsi des remontrances? — Ah! continue-t-il, tu es un de ces coquins qui travaillent pour la maison de l'enfer! * Est-ce un homme de ton espèce qui prétend me commander? Prends garde... » et il me fait un geste de menace. « Un homme de mon espèce, lui dis-je, malgré qu'il ait un bonnet de coton, une blouse et un tablier, porte un cœur plus noble et plus humain que toi. » — Retirez-vous, ou je vous maudis!... Et du haut de l'escalier, il étend théâtralement les mains comme si d'un souffle il allait m'anéantir. Sans m'épouvanter de cette grimace, je lui réponds que l'Être Suprême ne reconnaît pas les malédictions d'hommes de son espèce. A ces mots, il ne se sent plus; il ordonne à ses deux sicaires, le marguillier et le sonneur de me courir dessus; mais je leur montre si belle mine, qu'ils n'osent approcher, et ils retournent vers leur maître en baissant l'oreille.

Pendant que tout cela se passait, beaucoup d'habitans étaient survenus. Tous veulent forcer l'entrée; le curé saute alors sur la serrure, ferme à la clé; et comme je m'efforçais de l'en empêcher, il me décoche sur la main un coup de clé dont je porte encore la cicatrice; puis, il s'enfuit du côté de la cure.

..... Peu de temps après, vient M. le maire qui, accompagné de tous les habitans, va sommer le curé de rendre la clé de l'église. Pour n'avoir pas à la livrer lui-même, ce dernier, qu'on pourrait

bien appeler, suivant le langage des prêtres, un vrai fils de Satan, fait jeter la clé par dessus le mur.

Là se termina, enfin, l'abominable scandale occasionné par M. le curé. — On alla ouvrir l'église, et toute la population recita elle-même, sans l'assistance de prêtres, les prières des morts; puis, l'inhumation eut lieu.

Voilà, monsieur, comment a agi un homme qui ose se nommer le représentant de Dieu juste et bienfaisant! Voilà comment celui qui était chargé de prêcher le maintien de la paix dans une commune, y a porté le trouble et la perturbation.

Recevez, etc....

JÉRÔME.
ouvrier plâtrier.

(*) Pour comprendre ces derniers mots, il faut que vous sachiez, monsieur, que la maison où je travaillais était autrefois le presbytère, et que le curé a fait tout ce qu'il a pu pour en reprendre possession. Afin d'y mieux réussir, il avait fait courir le bruit que des dévotionnaires avaient la maison, et que pendant toute la nuit, on y entendait le pas des revenans; mais nous ne sommes plus aux temps où on ajoutait foi à ces fourberies.



Nouvelles.

AVIGNON. — Nous lisons quelque part qu'un certain empereur faisait couper la langue à ceux qui se permettaient de cracher en sa présence. Il existe encore des hommes renouvelés de l'antique, à qui ce code anti-spulatoire conviendrait à merveille. Un citoyen d'Avignon se trouvant dans la disposition de cracher, s'est mis à satisfaire ce besoin, sans faire attention qu'un commissaire de police passait en ce moment près de lui: ce commissaire, c'était *Tristan-Lamy*. Nous ne pouvons comprendre quelle antipathie existe entre ce dernier et un crachat; tout ce que nous savons, c'est que le citoyen a été arrêté sur le champ. Beau sujet de procès! Il serait vraiment curieux de voir à l'audience comparaitre, de compagnie Lamy et un crachat. Le public ne pourrait que désirer vivement la prompte réconciliation de deux êtres si bien faits pour se comprendre et s'estimer.

BULLETIN DES ANNONCES.

EN VENTE :

Ouvrage de Chimie,

Contenant 140 recettes pour les liquides en général, par M. le comte de G*** Lasoski, professeur de chimie et membre de l'Académie royale des Sciences.

PRIX : 5 FRANCS.

Les personnes qui achèteront cet ouvrage recevront pour gratification les essences servant à fabriquer 40 bouteilles de liqueurs.

Toutes les recettes sont éprouvées et garanties par l'auteur, qui se charge de donner des leçons en particulier aux personnes qui le désirent.

Quarante sortes de liqueurs différentes se fabriquent à froid et sans aucun ustensile: l'auteur garantit également que celui qui possèdera cet ouvrage pourra soi-même fabriquer en deux heures de temps cinquante bouteilles de liqueurs sur fines de différentes qualités, pour le prix de 24 sous la bouteille. Il y a également les recettes pour faire avec du vin blanc ordinaire, du vin de Champagne mousseux, du vin de Malaga, de Madère, muscat de Frontignan, du vin de Lacryma-Christi.

NOUVELLE INVENTION.

Dans deux heures de temps on peut fabriquer 100 litres de bière pour le prix de 40 f., ce qui revient à deux sous la cruche. Cette fabrication se fait sans aucun ustensile. L'auteur donne toute garantie pour la réussite d'une bière parfaite.

Le prix de cette recette est de 20 fr.

L'auteur est visible tous les jours jusqu'à onze heures du matin, rue St-Côme, n. 10, au 2^{me}.

L'ouvrage de M. de Lasoski renferme en outre une recette pour faire la bière à deux sous la bruche, sans qu'il soit besoin d'employer aucun ustensile.

AVIS AUX OUVRIERS SERRURIERS.

Suivant le mode établi dans la capitale, MM. les maîtres serruriers de la ville de Lyon et ses faubourgs, ont établi un bureau central, situé rue Ecorche-Bœuf, n. 18, chez M. Sabatier, marchand de vin. L'ouvrier pourra se présenter gratis pour obtenir de l'ouvrage; on lui donnera les renseignements nécessaires pour en obtenir.

Le président : CHAVELET.
PAGE, secrétaire.

THÉÂTRE DES BEAUX EFFETS ET MERVEILLES DE LA NATURE,

OU SÉANCE DES CONNAISSANCES UTILES.

Aujourd'hui mercredi, 1^{er} et 2 janvier 1854, dans l'une des salles du bâtiment de la Halle aux blés, il y aura des séances fort intéressantes par la nouveauté des expériences et tours de physique amusans, qui auront lieu. Ces séances seront données par M. Castru, professeur de physique expérimentale et récréative. On commencera à 6 heures précises. On est prié de prendre connaissance de l'affiche.

LOTÉRIE d'un superbe lit en fer bronzé et doré, d'un goût moderne et d'un prix de quatre cents francs, à gagner au premier numéro sortant du premier tirage de février 1854, à la loterie royale de Paris. Prix du billet : 5 fr.

Les personnes qui voudront des billets pourront s'adresser au café de France, rue de la Préfecture, n. 3, et au bureau du journal.

On demande des jeunes gens de 15 à 17 ans pour être apprentis imprimeurs; il est nécessaire de savoir bien lire et de connaître la grammaire française. S'adresser à l'imprimerie du journal.

J. FERTON, l'un des gérans.